

AVIS DE PUBLICATION

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ, CONCERNANT LE

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ANNÉE 2019

Le calendrier ci-après décrit a été adopté par la résolution numéro 2018-11-200 par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville, lors de la séance régulière du 21 novembre 2018.

Les séances ordinaires de ladite Municipalité régionale de comté seront tenues au cours de l'année 2019, en la salle du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, au 201, boul. du Curé-Labelle, bureau 304, aux dates et heures suivantes :

DATE	HEURE
23 janvier	15h30
20 février	15h30
20 mars	15h30
17 avril	15h30
22 mai	15h30
19 juin	15h30
10 juillet	15h30
21 août	15h30
18 septembre	15h30
16 octobre	15h30
27 novembre (budget)	15h30
11 décembre	15h30

Donné à Sainte-Thérèse, ce 21^{ième} jour du mois de novembre, deux mille dix-huit.



■ Kamal El-Batal
Directeur général et secrétaire-trésorier